ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

VOLUME 10, numéro 2 automne 2011

AREF-*INFO*

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ
www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

POSTE-PUBLICATIONS
NUMÉRO 41558514

RETOUR:

AREF, SECRÉTARIAT
218, rue BALLANTYNE
CHICOUTIMI, Qc
G7J 2L7

SOMMAIRE

Mot du Président	1
Qui a peur?	2-4
Assurances	3
Pensées	4
Retraites dorées	5-6
Indignation	6
Qc-Chine-Philippines	7
Sénectitude	8
AGA 2010	8
Dépliant	9
Comités	10

Message du Président — André GAGNON

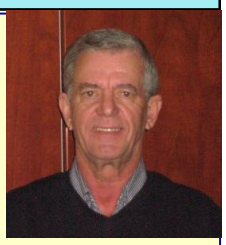

Le mot du président de cette édition de l'Aref-Info veut faire le point sur des dossiers sur lesquels travaillent vos dirigeants.

En premier lieu j'aimerais vous entretenir des propagandes du Journal de Québec et du Journal de Montréal (Quebecor), concernant les retraités de l'État dont nous sommes, parues les 14, 15, et 16 novembre derniers. Suivant ces journaux, nous profitons d'une retraite dorée et les finances publiques sont en danger, car elles ne parviennent plus à payer nos retraites. C'est complètement faux. Comme si nous vivions au crochet de l'État! Il ne faut pas oublier que nos pensions nous appartiennent. C'est du salaire différé que nous avons mis de côté pour vivre à la retraite. De plus, le Gouvernement n'a pas toujours mis sa part, même si cette part avait été négociée dans nos conventions collectives. *(NDLR : Voir le texte du président de l'AAR, André Goulet, pages 5 et 6 dans ce numéro)*

En juin dernier, le Comité consultatif mandaté pour étudier les possibilités d'indexation de nos rentes (1982-1999) et les services aux retraités, a été mis sur pied. Il est composé de huit retraités, de huit représentants syndicaux et présidé par une personne indépendante. À ce jour, trois rencontres ont eu lieu et les discussions vont très lentement. Le comité devra faire rapport le 30 septembre 2012. On vous en reparlera.

Durant les derniers mois l'AREF a offert aux retraités de l'ANPERFAC de joindre nos rangs et de profiter de notre programme d'assurances vie et maladie. Cette offre a été faite à plus de mille retraités. Le décompte n'est pas encore terminé au moment d'écrire ces lignes, mais plus de 450 retraités ont bénéficié de l'offre d'assurances, et quelques-uns sont devenus membres de l'AREF.

En janvier et février prochains, vous recevrez un relevé et un état de participation à votre régime de retraite. Le nombre de feuilles sera réduit au minimum et imprimé recto-verso. Ces relevés contiendront le calcul de votre indexation, les déductions faites à vos prestations, et vos relevés pour l'impôt. J'ai moi-même travaillé sur ces documents au comité de retraite du RREGOP de la CARRA.

Comme à tous les ans, le comité des assurances a procédé au renouvellement du contrat de nos assurances vie et maladie. Les membres ont fait tout en leur pouvoir pour limiter les hausses de tarifs. Vous recevrez en décembre les conditions de renouvellement. *(NDLR : voir à ce propos le texte d'Augustin Verstraelen, page 3 dans ce numéro)*

En terminant, les membres du Conseil d'administration vous souhaitent une année 2012 des plus satisfaisantes.

Mot de l'éditeur — Claude *CHAMBERLAND*

***CONCOURS! C'est la fin du concours; le gagnant est cette fois Honoré Jean. Lors des prochaines éditions, tous les collaborateurs recevront une récompense de 50$. Nous espérons ainsi constituer une «banque» de collaborateurs. Inscrivez-vous! À vos plumes ou claviers pour le prochain numéro!**

RAPPEL: Si vous souhaitez recevoir votre journal en format .pdf par courriel plutôt que sur papier, envoyez-moi votre adresse; il me fera plaisir de vous ajouter à la liste d'envoi. Écrire à *c.chamberland@yahoo.ca

***RAPPEL: plus de 400 de nos membres sont «branchés» et nous ont fourni leur adresse électronique; si vous ne l'avez encore fait, faites-nous parvenir la vôtre. Nous ne la divulguerons pas, et cela nous permettra d'être plus facilement en contact. De même, veuillez nous communiquer tout changement d'adresse (électronique ou postale) si vous souhaitez continuer de recevoir nos publications et envois. (voir l'adresse du secrétariat dans l'encadré jaune ci-haut).**

BON HIVER ET BONNE SANTÉ À TOUS ET TOUTES !

Qui a peur des islamophobes? Bernard *La Rivière*

Voici deux positions opposées sur la laïcité, sur l'Islam politique et même, parfois, sur le féminisme. Il s'agit de la position exposée par Djemila Benhabib dans *Les soldats d'Allah à l'assaut de l'Occident* (VLB éditeur, Montréal, 2011) et de celle que Françoise David exprime dans deux courts textes. Le premier a pour titre «Des convictions et des doutes» et a été publié dans le recueil intitulé *Le Québec en quête de laïcité* (Écosociété, Montréal, 2011). Le second est le chapitre «Parler avec elles» que l'on trouve dans son livre *De colère et d'espoir* (Écosociété, Montréal, 2011) lancé à la fin d'octobre dernier.

Dans son premier texte, la porte-parole de QS souligne d'abord l'agressivité et même la haine de certains laïques qui se manifestent dans le débat sur la laïcité. Dans le second, son point de départ est la «douceur», la «tendresse» et l'«intelligence» de l'ancienne porte-parole de Présence musulmane qu'elle a rencontrée. En fait, toutes les femmes musulmanes voilées qu'elle a rencontrées sont peu préoccupées de politique, sinon pour dénoncer les pays où les femmes sont asservies à la loi islamique. Ce qui les guide dans leurs pensées et leurs actions, c'est plutôt leur foi religieuse. Devant cela, Françoise David avoue qu'elle «baisse les bras».

Djemila Benhabib aborde les choses d'une façon moins sentimentale quoique souvent très personnelle. Elle sait qu'on la considère «agressive» et elle se plait à noter qu'au Québec, trop souvent, *«le moindre échange d'idée un peu vif est vécu comme un drame, une bavure et une offense»*. Elle n'hésite pas à dire que plusieurs intellectuels québécois déblatèrent sans *«aucune connaissance des sujets [ni] aucune méthode rationnelle».* Elle donne en exemple la *«lettre grotesque de Benoit Renaud, secrétaire général de Québec solidaire»* qui réduit la laïcité à de la xénophobie et à du fanatisme. Quant à elle, elle aborde l'islamisme en le décrivant minutieusement comme courant politique et en racontant méticuleusement son histoire.

Au danger de l'islamisme décrit par Benhabib, Françoise David oppose le danger du fondamentalisme chrétien qui l'*«inquiète bien davantage»*. La laïcité, qui a déjà fait de grands progrès au Québec, nous gardera, selon elle, de ces interventions du religieux dans le politique. L'important, c'est que l'État ne consacre pas de fonds publics pour entretenir, par exemple, des écoles et autres institutions religieuses. Pour le reste, la religion est «un fait de société» et il faut s'en accommoder du mieux qu'on peut. Si certaines immigrantes portent des signes religieux et se destinent à des emplois dans la fonction publique, devrait-on les refouler chez elles et les ghettoïser sous prétexte de laïcité, demande-t-elle. Est-ce cela la laïcité? La laïcité, en fait, cela est différent d'un pays à l'autre et nous devons inventer le modèle québécois.

Après l'examen de l'Islam politique en Égypte et en Iran, Djemila Benhabib en vient à la situation québécoise. On a dit d'elle qu'elle était catastrophiste. Rassurons-nous, elle ne prédit pas une république islamique aux prochaines élections. Cependant, elle raconte et analyse ce qui s'est passé, écrit et dit au Québec depuis la commission Bouchard-Taylor. Elle remarque surtout comment on victimise les femmes voilées pour culpabiliser les Québécois. Elle signale toutefois qu'il ne s'est pas écrit seulement des textes qui vont dans ce sens. Elle cite un texte paru dans le Devoir du 26 février 2007 et signé par des femmes immigrantes musulmanes qui en fournit un bon exemple. C'est un texte qui n'a pas eu tout l'écho qu'il méritait à l'époque. Ces femmes écrivaient :

> *«Nous affirmons que les arrangements et les accommodements raisonnables, contraires au principe d'égalité entre les sexes, réalisés par certaines institutions québécoises avec des éléments intégristes ou non issus de minorités religieuses, ne sont pas […] représentatifs de l'ensemble des communautés culturelles et religieuses concernées et des femmes qui en font partie.»*

Il est souvent question de la FFQ et de QS dans ce chapitre sur le Québec. Et les citations abondent. Je n'en retiens qu'une, frappante. On se souvient du mot d'ordre de la FFQ à propos du voile : *«ni obligation religieuse, ni interdiction étatique».* Or, Djemila Benhabib rappelle que, dans une entrevue de l'émission *Enjeux* en 2007, Alain Gravel pose à Tariq Ramadan une question sur le voile islamique et ce dernier répond : *«Il est interdit islamiquement d'imposer à une femme de porter le foulard et il est interdit de lui imposer de l'enlever».* Quel hasard tout de même.

Selon Françoise David, les jeunes sont en général plus tolérants que bien des gens de sa génération sur la question du voile. Elle trouve aussi que la FFQ a une position somme toute très nuancée sur le port du voile. De plus, elle remarque que les signes religieux sont déjà présents dans la fonction publique sans que cela ne cause de problème. Elle doute que des citoyens ou citoyennes puissent s'en formaliser puisque le plus souvent ils ou elles ont déjà connu des fonctionnaires «non neutres». Par exemple dans la personne de différents professeur-e-s rencontré-e-s durant leurs études. Bref, la question des signes religieux a été exagérément montée en épingle alors que la laïcité ne se réduit pas à cela. L'important dans cette question des signes religieux, c'est de protéger les femmes qui pourraient payer le prix par leur exclusion de la fonction publique —donc, pas d'interdiction. Et la même solidarité, selon elle, demande de «soutenir des femmes ou des jeunes filles qui seraient obligées ici même de se soumettre à des règles religieuses qu'elles n'auraient pas choisies —alors, pas d'obligation.

Sur le féminisme, Djemila Benhabib rappelle que certaines femmes de pouvoir n'ont pas automatiquement favorisé leurs «sœurs» un peu turbulentes. Elle signale Hasina Wajed contre Taslima Nasreen au Bengladesh, Claire Fontana militante chrétienne française contre l'avortement, Benazir Buttho favorisant les talibans au Pakistan. C'est ainsi que, parlant de Françoise David, elle écrit :

«Parmi celles qu'elle considère comme des «sœurs» et qu'elle ne veut pour rien au monde offenser, il y en a qui sont au service d'une idéologie totalitaire, responsable de l'oppression de millions de femmes **(à suivre, page 4)**

Le point sur nos assurances Augustin *VERSTRAELEN*

Renouvellement 2012

Comme chaque année à pareille date, La Capitale envoie à ses assurés-es son avis de renouvellement qui annonce les primes qu'elle doit percevoir pour continuer à fournir les prestations prévues dans le contrat 1011. D'une année à l'autre, ces primes ne cessent de croître pour diverses raisons dont, notamment, le vieillissement du groupe, l'augmentation du nombre de réclamations ou la forte inflation qui frappe les soins de santé. En 2012, les taux seront majorés de la façon suivante:

En assurance maladie

+8,5 % pour la couverture maladie des moins de 65 ans;
+11 % pour la couverture maladie des 65 ans ou plus ;
+13,5 % pour les médicaments des personnes de 65 ou plus ***qui ne sont pas inscrites à la RAMQ.***

En assurance vie, les taux demeurent inchangés pour **toutes les garanties.**

Nous vous rappelons que nous détenons, avec La Capitale, une assurance collective dite **participante**. Chaque année l'Assureur doit donc remettre au comité un rapport d'expérience qui fait le bilan des revenus et dépenses générés par l'administration de la police d'assurance, selon des paramètres très précis établis dans le contrat. Ces données sont scrutées à la loupe par l'actuaire que l'AREF a engagé. Si l'exercice financier fait ressortir un excédent de revenus par rapport aux frais encourus, l'Assureur se doit de le restituer au groupe sous forme de montant en dépôt pouvant donner lieu à une ristourne. Si le bilan financier de l'année antérieure est négatif, il faut alors se résigner à subir une hausse de primes au renouvellement suivant.

Les dernières années notre police 1011 affichait des surplus intéressants que le comité utilisait pour diminuer la hausse de primes réclamée par l'Assureur; cela se traduisait par un congé de prime d'environ 5% qui était mentionné au bas du feuillet de renouvellement. Comme notre expérience se détériore d'année en année, les montants laissés en dépôt diminuent dans les mêmes proportions. Il faut alors se résoudre à assumer un plus fort pourcentage de la hausse de prime demandée par l'Assureur, et diminuer d'autant ledit congé de prime. À titre indicatif, signalons le cas de l'assurance voyage des personnes de 65 ans ou plus qui a fait l'objet de réclamations de **408 349$** (dont 4 de 100 000$ chacune!!!), ce qui fait mieux comprendre le 11% d'augmentation demandé pour cette garantie.

Le cas de l'assurance vie est un peu différent car il faut apprécier l'expérience du groupe sur une plus longue période. Une année très "mortifère" pourrait commander une hausse vertigineuse des primes mais ne serait pas vraiment représentative de la santé du groupe qui peut afficher une bien meilleure expérience l'année suivante. Ceci explique le pourquoi du statu quo des primes pour ces garanties.

Par ailleurs, le comité est l'objet chaque année de nouvelles demandes non prévues au contrat. À partir de 2012, le contrat remboursera les frais d'achat de couches pour incontinence selon des paramètres bien précis. De telles demandes répondent à des besoins bien spécifiques de personnes que nous servons mais contribuent néanmoins à alourdir notre expérience. Dans une communication précédente, je vous signalais que les médicaments représentaient le poste le plus lourd (environ 80%) dans la garantie des personnes de moins de 65 ans. **Ces coûts pourraient diminuer de façon significative si nos assurés-es réclamaient systématiquement la version générique du médicament, là où c'est possible bien entendu. Les statistiques de l'année précédente montrent que seulement 26,33% des médicaments réclamés sont des génériques. Il y a encore de la place pour une "amélioration" et donc pour une possibilité d'allègement des coûts de cette garantie.**

L'avis de renouvellement de La Capitale est aussi une bonne occasion pour vous de vérifier si vous détenez les bonnes protections (individuelle, monoparentale, couple ou familiale), si vous êtes inscrits-es ou non à la RAMQ (pour les 65 ans et plus), et si vos garanties en assurance vie sont toujours adéquates.

Nous vous rappelons que votre comité d'assurances s'efforce de répondre le mieux possible aux besoins de l'ensemble du groupe (nous reverrons cette année l'ensemble de la police dans cette perspective) mais nous soulignons aussi que votre participation est indispensable pour atteindre cet objectif. Et la meilleure façon de participer aux décisions est d'assister à l'AGA.

(NDLR: Voir les détails en page 8)

Islamophobes *(suite de la page 2)*

> ***dans les sociétés arabo-musulmanes et de l'enfermement, en Occident, de jeunes filles telle qu'Aqsa Parvez [étranglée par son père le 10 décembre 2007].»***

Pour illustrer jusqu'où l'Islam politique peut aller dans l'oppression des femmes, Djemila Benhabib rappelle l'existence de la charia et des tentatives faites pour l'implanter au Canada. En 2005, l'Assemblée nationale rejeta unanimement une telle implantation. À cette occasion, une porte-parole de Présence musulmane, Nadia Touami, a préconisé pour les Québécois, selon Djemila Benhabib, *«une thérapie collective pour sortir des clichés, des tabous et des peurs.»* Espérons que Présence musulmane, avec la douce, tendre et intelligente Asmaa, a changé de position sur la charia... et les Québécois.

Pour finir, Françoise David souhaite que le débat se poursuive sereinement. Elle est d'accord pour qu'on inscrive la laïcité dans la Charte des droits et liberté. Surtout, elle «souhaite que le gouvernement du Québec entende la voix de la raison et qu'il initie enfin une vaste consultation sur la laïcité». Ce serait l'occasion, écrit-elle, pour montrer que «les positions de QS et du CSF sont assez proches, sauf sur la question du port de signes religieux dans les services publics». Comme on l'a vu, de toutes façons, cette question des signes religieux dans la fonction publique n'est pas fondamentale pour elle.

À propos de ce refus d'interdire les signes religieux dans la fonction publique, Djemila Benhabib ironise (peut-être) en rappelant ce désaccord entre Louise Beaudoin et Françoise David où cette dernière répétait que :

> ***«[S]i jamais il fallait passer une loi pour interdire les signes religieux dans la fonction publique et les services publics ce seront probablement les catholiques du Québec qui protesteront parce qu'on leur interdira de porter une croix très visible qui réfère à une Église très patriarcale qui a asservi les femmes et qui domine les femmes depuis des siècles. On n'en sort pas.»***

Ce n'est donc pas surtout, ou seulement, à cause des femmes voilées que la porte parole de QS s'oppose à l'interdiction des signes religieux portés par les fonctionnaires, c'est aussi à cause d'une éventuelle opposition des catholiques.

Bref, tout le monde est prêt, les laïques et les partisans et partisanes de toutes les religions, pour une vaste consultation sur la laïcité.

PENSÉES DE RETRAITÉ — Denis *LAMOUREUX*

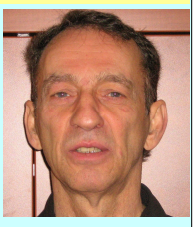

Extraits d'un carnet de retraité

1-LA SANTÉ COÛTE CHER

Généralement, les coûts de la santé et nos primes d'assurance augmentent chaque année. Ça se comprend : le coût des appareils super-spécialisés de nos hôpitaux et des médicaments augmente régulièrement, en plus des hausses régulières des organisations et des personnels. Pendant ce temps, nos salaires et rentes de retraite augmentent à peine et sont peu ou pas indexées. C'est normal et on n'y peut rien, ou ça nous indigne. A vous de choisir. Moi, ça m'indigne.

2-L'ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ EST UN PROBLÈME

Personne ne souhaite la maladie. Lorsqu'elle nous atteint, il faut consulter un ou des médecins. C'est là que le problème commence. Après une période d'attente plus ou moins longue, les médecins sont avec nous, et là ça va. Le problème est diagnostiqué et la solution trouvée. Pour l'appliquer (traitement, opération), il y a encore du temps d'attente. Le réseau privé offre le service plus rapidement que le public, mais avec de l'$; votre assurance en paiera une partie. Et pourtant, nous payons et avons payé des impôts, taxes et primes d'assurance toute notre vie.

3-J'AIME MES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

Quelles sont les principales préoccupations des retraités? Telle est la question que m'a posée une journaliste dernièrement. J'ai réfléchi et consulté. Réponse... Généralement, les retraités suivent l'activité publique. Ils ont une activité principale qui varie d'un à l'autre : sport, voyages, implication dans un organisme social ou de retraités, travail manuel. Le sort de leurs enfants et petits-enfants est le seul sujet qui les met en « tabarnak ».

4-MON DERNIER VOYAGE et LES PROCHAINS

J'arrive de l'Ouest canadien. Les montagnes, les glaciers, les lacs colorés : c'est de toute beauté. Comme disait Jean Chrétien, c'est vraiment le plus beau coin du monde. Avec la population, il n'y a jamais de problème, à l'anglaise, et ils sont en business, comme les Américains.

Je discutais dernièrement des prix de mes prochains voyages avec mon agent de voyage. Une semaine à Cuba ou en République, tous frais compris (transport, coucher, repas, boisson) coûte + ou - 1,000 $. Un week-end à Montréal ou Québec coûte un bon 1,000 $. Une semaine dans le Grand Nord québécois coûte 7,000 $. Il était temps que mon député et premier ministre se lance dans le Plan Nord!

RETRAITES DORÉES? *André GOULET*

[NDLR] Nous reproduisons dans les pages qui suivent le dernier numéro de l'INFO-AAR, journal de l'Alliance des Associations de Retraités, dont l'AREF est membre. Le texte, signé par André Goulet, président de l'AAR, est une réponse bien sentie aux articles parus récemment dans les quotidiens de Québécor. Nous vous invitons à visiter régulièrement le site de l'Alliance (www.alliancedesassociations.org) pour suivre l'évolution de notre lutte commune vers l'indexation de nos rentes.

AAR **ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS**

Solidaires et actifs

26 novembre 2011

Pour les personnes qui n'ont pas eu l'occasion de lire le Journal de Québec ou le Journal de Montréal des 14, 15 et 16 novembre dernier, soit lundi, mardi et mercredi, le titre de ce texte fait peut-être problème, mais pas pour celles et ceux qui ont lu ces journaux et regardé TVA. C'est qu'il y était question des régimes de retraite, de comparaisons entre les régimes du secteur public et ceux du privé, et surtout des retraités du public qui sont censés jouir d'une « retraite dorée »! C'est effrayant comme nous, « retraités de l'État », nous sommes quasiment des voleurs, « *en train de mettre les finances publiques sous pression* »... « *Le Journal vous présente, cette semaine, une série de reportages qui éclaireront ce sujet capital à l'heure où l'assainissement des finances publiques fait consensus* » (Lundi le 14, page 3, Journal de Québec). C'est un **éclairage** qui désinforme tant il y manque de vraies ou complètes informations et tant il conforte tous les préjugés sur les retraités du secteur public et surtout sur la « retraite dorée » dont ils sont censés profiter, et en plus aux frais des contribuables !

Je ne pouvais pas laisser passer cela sans réagir.

Voici un exemple: lundi le 14, en page 2 du Journal de Québec, dans le dernier paragraphe d'un article intitulé Classe à part (vous saisissez qu'il s'agit de nous), le journaliste Michel Hébert écrit: « *Dans le cas des régimes publics, le gouvernement est coincé et doit continuer à emprunter des milliards pour payer les retraites de ses employés.* » Ça c'est vrai, mais ce n'est qu'une demi-vérité, peut-être par manque d'information ?... ou pour appuyer la thèse du Journal ? Expliquons: le coût de nos régimes de retraite est réparti moitié/moitié entre le gouvernement employeur et les personnes au travail. C'est 50% / 50 %. Le hic est que le gouvernement n'a pas déposé sa part dans la caisse alors que les travailleuses et les travailleurs y ont versé la leur à chaque paye qu'ils recevaient. En d'autres mots, ils différaient une partie de leur salaire pour préparer leur retraite, ils acceptaient d'avoir moins d'argent dans leurs poches pour en conserver pour la retraite. La part due par le gouvernement est donc du salaire différé devenu avec le temps une dette importante de 69,144 milliards de dollars (au 31 mars 2010) due à cette non capitalisation et au non respect des règles acceptées des régimes de retraite. En 1993, le gouvernement a créé un fonds d'amortissement des régimes de retraite, le FARR, qu'il nourrit d'emprunts en vue de pourvoir un jour au paiement de cette dette. Voilà ce qui explique, du moins en partie, la nécessité « d'*emprunter des milliards*». Au 31 mars 2010, ce FARR contenait 35,144 milliards de dollars, mais certaines « règles » empêchent le gouvernement de toucher à cet argent tant que l'actif du fonds ne sera pas égal à son passif.

Ces quelques explications ne donnent-elles pas un autre sens à la phrase du journaliste Hébert ? Pourquoi alors les retraités de l'État sont-ils si souvent vus comme les responsables des difficultés financières du gouvernement ? Pourquoi les accuse-t-on si souvent de profiter d'une « *retraite dorée* » alors qu'au RREGOP, au 31 décembre 2010, cette retraite était de 17,767 $ selon le rapport annuel de la CARRA. Ce doit être de l'or à 0 carat !!!

Oublions pour l'instant la non capitalisation, et touchons un autre sujet qu'on nous lance souvent à la tête. Je le relève, toujours dans le Journal de Québec (le mardi 16 cette fois, page 7) : « *Pas moins de 99 % des employés du secteur public jouissent de cette police d'assurance* (entendre régimes à prestations déterminées) *contre toutes intempéries...Pas moins de 66 % des employés du privé n'ont aucun régime de retraite collectif dans leur entreprise* ».

Là ça va faire! Est-ce la faute des employés du secteur public si, malheureusement, 66 % de travailleuses et travailleurs du secteur privé ne profitent pas d'une protection de régime de retraite collectif ? Je suis d'accord pour soutenir que c'est une situation anormale, mais en quoi y a-t-il là matière à la reprocher aux travailleuses et travailleurs du secteur public? N'est-ce pas là plutôt une responsabilité relevant du gouvernement dont une des missions est certainement de réduire les écarts sociaux entre les citoyens? Je ne veux pas m'aventurer plus loin sur ce sujet, mais il y a là certainement une profonde réflexion *(suite p.6)*

RETRAITES DORÉES (suite de la p.5)

à entreprendre, au moins pour que cesse cet « égratignage » des retraités de l'État.

Rappelons-nous que la crise financière de l'année 2008 a causé beaucoup de dommages et de problèmes dans la vie économique à travers le monde. Beaucoup de gens ont vécu des périodes d'enfer. Les régimes de retraite aussi, dans le public et dans le privé. Mais là où les règles avaient été suivies, surtout celle de la capitalisation, les dégâts ont été réduits, tandis que là où ce n'était pas le cas, les dettes dues à cette non capitalisation ont explosé, exigeant des mesures spéciales d'assouplissement temporaires pour permettre à ces régimes de se recapitaliser. Le gouvernement du Québec a annoncé la mise sur pied d'un Comité d'experts « *pour étudier l'avenir de ces régimes* (à prestations déterminées), *de plus en plus remis en question en raison de la crise financière* » (Journal de Québec, mercredi 16 novembre, page 4). Le 18 novembre, L'aut'journal nous présentait sur ce sujet le point de vue positif et intéressant du président de la FTQ, M. Michel Arsenault: « *Le gouvernement Charest fait preuve d'un manque de vision dans ce dossier et semble réagir à un problème conjoncturel plutôt que de proposer une réponse au problème structurel...Le gouvernement se refuse encore à envisager la seule option possible pour assurer la retraite de tous, soit l'amélioration des régimes publics. La retraite est à la fois la responsabilité de l'État, des employeurs et des individus. En agissant ainsi, le gouvernement nous démontre qu'il ne répond plus qu'à un seul objectif: satisfaire l'appétit sans fin du patronat et des assureurs ».* Les retraités ne pourraient-ils pas être invités à participer à ces travaux ?

Voilà un débat qui touche tous les retraités, ceux des employés de l'État en particulier si nous lisons bien le Journal de Québec et le Journal de Montréal. POURQUOI ?

Voici une dernière citation qui justifie bien le POURQUOI? précédent: « *Bienvenue dans un véritable débat gauche-droite, avec d'un côté des aînés prêts à tout pour siphonner jusqu'à la dernière cenne de ce qui reste dans les caisses de retraite publiques et, de l'autre, les jeunes des générations X, Y et Z, dégoûtés par la montagne de dettes dont ils héritent, qui refusent de payer la facture salée.* » (Journal de Québec, lundi 21 novembre, page 17).

L'Alliance des associations de retraités (AAR) regroupe 16 associations de retraités des secteurs public et parapublic.

André Goulet, président de l'Alliance des associations de retraités.
Case postale 75133
Québec G1Y 3C6
alliancedesassociations@bellnet.ca

FLORILÈGE AUTOUR DE L'INDIGNATION: Occupy Wall Street et autres lieux

Quelques citations glanées sur le web en rapport avec ce sujet d'actualité.

La capacité d'oubli du public demeure plus importante que son pouvoir d'indignation. Ainsi s'expliquent la plupart des carrières politiques. *(Philippe Bouvard)*

Quand je cesserai de m'indigner, j'aurai commencé ma vieillesse. *(André Gide)*

Si on pouvait recouvrer l'intransigeance de la jeunesse, ce dont on s'indignerait le plus c'est de ce qu'on est devenu. (André Gide)

Malheureusement, nos politiciens sont soit incompétents, soit corrompus. Quelquefois les deux en même temps, le même jour. *(Woody Allen)*

Les politiciens sont les mêmes partout. Ils promettent de construire un pont même là où il n'y a pas de fleuve. (Nikita Krouchchev)

Les hommes politiques et les couches doivent être changés souvent... et pour les mêmes raisons. (George Bernard Shaw)

Si tu as peur du scandale, tu te mets à parler comme les politiciens. Et là, tu ne dis plus rien. (Pierre Falardeau)

Le sentiment d'injustice ne suffit pas pour vaincre l'injustice. (François Mitterrand)

Une injustice n'est rien, si on parvient à l'oublier. (Confucius)

Le ministère des Finances devrait s'appeler ministère de la Misère puisque le ministère de la Guerre ne s'appelle pas ministère de la Paix. (Jacques Prévert)

Lutte, réduction et amélioration sont les trois termes clefs du langage politique. Ils ont l'avantage de pouvoir être accolés indifféremment à inflation, déficit, finances publiques... Et toutes les combinaisons sont possibles. (Jacques Mailhot)

Comparaisons Québec-Chine-Philippines Bernard *Gagné*

Voici quelques éléments de comparaison entre mes 3 «patries»

Description	Québec	Chine	Les Philippines
Monnaie	Dollar	RMB (6.2 RMB = $1 Cdn)	PhP (42 pesos = $1 Cdn)
Autobus urbains	$2.75 par trajet, avec transfert intermodal, possibilité de billets à escompte ou d'abonnement hebdomadaire ou mensuel	Un ou deux RMB par trajet, sans transfert, ni escompte, ni abonnement	Jeepney à partir de 8 pesos Autobus à partir de 12 pesos Selon la distance
Trains	Montréal Toronto $139 à $223	232 à 350 RMB; récemment les ultra rapides à 350Km/H plus chers	Presqu'inexistants : des îles!
Nationalités	Multiethnique, visible, surtout à Montréal	Mono-ethnique : 92% Han, les minorités pour la plupart non visibles	Multiples, des anciens coupeurs de tête au nord jusqu'aux musulmans au sud
Tissu urbain	Très étendu, bâtiments peu élevés	Très concentré, généralement en 7 étages, nouvelles construction au-dessus de 20 étages	Manille fait le cinquième du total sur une surface comme celle de Montréal
Politesse	Les personnes moins mobiles ont préséance	Les femmes laissent leurs sièges aux hommes et tout le monde cède la priorité aux enfants	Le « SIR » des GI américains
Enfants	Très mal éduqués, indisciplinés	Sages, silencieux	Multiples et très vivants
Femmes	Leur haut est bas et leur bas est haut; elles agissent comme les hommes	Très belles, de mise soignée, réservée	Magnifiques, toutes de futures mères!
Santé	Obésité généralisée	Tout le monde semble en santé	Santé bien entourée
Nourriture	Hygiène industrielle extrême	Mauvaises conditions hygiéniques	Grande disponibilité et qualité
Tabac	Interdit dans les lieux publics	Ça fume partout	Rare, respect des non fumeurs
Pollution	En ville, moyenne; en campagne, très faible	Partout élevée	Énorme dans le tissu urbain; la campagne est propre
Écoles	Coûts assumés généralement par le Gouvernement, tant pour les écoles publiques que privées	Droits de scolarité variant selon la qualité de l'école; peu de contributions du gouvernement, sauf dans les provinces non développées	Sur deux équipes chaque jour, de 6h à 18h même au primaire public; beaucoup de privé, très coûteux; aussi écoles internationales
Hôpitaux	Monopole de l'État, les coûts étant en principe socialisés	En concurrence, public et privé, aux frais de l'usager, avec peu de contributions du gouvernement	À découvrir! (mais je préfère pas!)
Routes	Au niveau de la désuétude	En développement permanent	Généralement bonnes, mais sujettes aux éboulis durant les typhons
Taxi	Beau et cher	Bon service à faible coût	Pas cher, parlant anglais
Restaurants	Propres, bonne bouffe, chers	Hygiène déficiente, sans notion de cuisine, coût ridicule	Toute la bouffe américaine et les équivalents philippins
Épicerie	Grande surface, nourriture industrielle	Service artisanal, coût minimal	Comme au Québec
Coiffeur	Service 5 jours/semaine, $15 et plus	Service 7 jours/semaine, 10 RMB pour une teinture (ma teinture), 2 RMB pour une simple coupe	130 pesos pour une coupe simple, ouvert 7 jours
Automobile	Le royaume!	Même coût qu'ici, donc rare	Comme au Québec
Essence	Environ $1/litre, variable	5 RMB/litre, fixe; nouvelle taxe ascenseur	50 à 55 pesos le litre d'ordinaire
Mariage	Le premier à un âge variable, ensuite plusieurs en ligne	Le premier vers 25 ans, généralement stable	Obligatoire et très jeune; pas de contrôle des naissances (curés)
Avortement	Libre et gratuit	Libre et gratuit; surtout les filles	Illégal; vu comme immoral
Divorce	Multiple, facile	Rare, source de disgrâce sociale	Impossible selon la loi
Famille	Disparue en général	Base fondamentale des relations	Fondamentale avec les enfants
Employés publics	Arrogants, orgueilleux	Polis, serviables	Souriant et aimables

SÉNECTITUDE

Honoré *JEAN*

Je suis allé au Ministère de la Tristesse
Du Déplaisir et de la Mort
Et me suis acheté
Un pince-moé-l'coeur
Je l'ai placé là
Près de mon organe
Avarié
Haletant et
Cognant de partout
Tout le temps

Le jour durant
J'essaie d'interpréter le temps
Qu'il fait là-dedans
Là dans mon cœur
Toujours vivant
Là là-dedans
Là où ça halète
Et que ça cogne et meurt
Par le mauvais temps
Qu'il fait au Ministère de la Tristesse
Du Déplaisir et de la Mort

Là par exemple
Maintenant quand
J'entends le bruit
Que fait cette horloge
Qui marque le sort
Et le pas
Le pas de mon cœur
À l'écran du temps qui fuit
Au pince-moé-l'cœur intérieur
Qui s'arrête là
Et qui repart
Après le souffle de la vie
Las! Las! Las!
Et voilà que ça repart
Et que ça cogne
Ce tambour-là
Dans la cage tho
Tho rax
Tho ra cirque
Là là
Et que ça pique du nez
Tout le temps
Là en dedans
Et en dehors quand
Ça s'emballe encore
Et que ça ne s'arrête plus
Las!
Las! Las!

Et voilà que ça repart
Et que ça cogne
Ce tambour-là
Dans la cage tho
Tho rax
Tho ra cirque
Là là
Et que ça pique du nez
Tout le temps
Là en dedans
Et en dehors quand
Ça s'emballe encore
Et que ça ne s'arrête plus
Las!
Las! Las!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012

Devant le fait que la tenue des dernières AGA à Québec n'a pas apporté les effets escomptés en termes de nombre de participants, le CA de l'AREF a décidé lors de sa dernière réunion que l'AGA de 2012 se tiendra à Drummondville, au centre du Québec, pour faciliter les déplacements de tout le monde. À cet effet, d'ailleurs, des modalités de remboursement pour l'hébergement et le transport sont prévues, en plus du repas du dîner qui est gratuit; vous en trouverez le détail dans l'avis de convocation qui vous parviendra par la poste au début d'avril.

Mais vous pouvez d'ores et déjà bloquer à votre agenda la date du 16 mai.

Nous comptons sur votre participation!

Et n'oubliez surtout pas qu'il y aura, à l'ordre du jour, outre les élections à divers postes de direction et de comités, le rapport du comité des assurances (en vue d'un rajeunissement de notre police 1011 sur la maladie et les médicaments) ainsi qu'une conférence d'intérêt général pour tous et toutes.

Donc, le 16 mai à Drummondville, (probablement au Best Western :) c'est un rendez-vous!

Formulaire d'adhésion à l'AREF

Si nous ne possédons pas votre courriel, vous nous aideriez en nous le communiquant. A moins de changements significatifs, il est inutile de compléter un 2 ième formulaire.

Nom: .....

Adresse : .....

Ville: .....

.....

C. P. : Téléph.

Ass. sociale. Exigé par la CARRA

— —

.....
Courriel

.....
Collège au moment de la retraite

J'accepte de devenir membre de l'AREF et j'autorise la CARRA à prélever , sur ma rente, un montant de 2.50 $ / mois. Je pourrai en tout temps annuler mon adhésion en le signifiant par écrit au secrétariat. Les paiements par chèque ne seront pas acceptés.

.....
Date Signature

L'AREF publie sur son site le "nom seul" et le courriel de ses membres. Si vous ne voulez pas que votre nom y apparaisse, faites-le savoir, par écrit, à l'adresse du secrétariat de l'AREF.

AREF, secrétariat
218 Ballantyne
Chicoutimi, Qc
G7J 2L7

- Assurer, par des moyens appropriés, l'information et la communication avec ses membres, ceux de la FNEEQ et des autres regoupements.

- Contribuer à la réalisation de projets individuels ou collectifs d'ordre social, culturel ou intellectuels issus des régions.

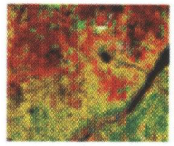

Les services de l'AREF.

- Assurances collectives;
- Service-conseil en assurance et retraite;
- Journal périodique;
- Information et représentation;
- Support et animation en région;
- Activités sociales et culturelles;
- Préparation à la retraite.

AReF

ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE LA FNEEQ

www.aref-neq.ca
tiego@3web.net

Pourquoi l'AREF?

L'AREF est née du besoin de regrouper les retraité-es de la FNEEQ et d'assurer des liens entre eux.

Ce qu'est l'AREF.

Regroupement volontaire de tous les retraité-es de la FNEEQ et de leur conjoint.

Mission de L'AREF.

Contribuer à l'accroissement de la qualité de vie de ses membres sous tous les aspects

But de l'AREF.

Défendre les droits et les intérêts des retraité-es de l'enseignement de la FNEEQ.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité directeur	Nom	Téléphone
Président	André GAGNON	418-343-2486
Vice-président	Claude CHAMBERLAND	418-658-5883
Secrétaire	Ghislain GAUTHIER	418-549-0849
Trésorier	Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LES DIRECTEURS RÉGIONAUX AU C.A .

Régions	Directrice-directeur	Téléphone
Mauricie	Gaston LAMPRON	819-535-2443
Montréal Centre	Downes RYAN	514-733-9061
Montréal Nord	Augustin VERSTRAELEN	450-394-0950
Montréal Sud	Denis LAMOUREUX	819-563-3310
Québec Centre	Céline GENEST	418-648-6269
Québec Nord-Est	Donald AUDET	418-545-1825

LES ASSURANCES

Augustin VERSTRAELEN	450-394-0950
Marcel ST-PIERRE	819-771-2755
Raymond ST-AMOUR	450-759-4752

LES FINANCES

Gaston LAMPRON	819-535-2443
Jérôme DUPUIS	819-243-8443